

Annexe 2 – Base de calcul pour l'estimation financière

Au stade des études préliminaires, il reste difficile d'établir des estimations financières fiables en l'absence de projet. Néanmoins il est possible de déterminer des enveloppes financières relatives aux diverses interventions. Ces estimations sommaires mettent en corrélation les surfaces de planchers SP et leurs coûts usuels pour ce type de locaux, tant pour de la construction que de la rénovation.

Les valeurs suivantes ont été retenues:

- **Constructions Scolaires et Parascolaires neuves**
CFC 2 (bâtiments) et 3 ou 9 fixe (Aménagem. exploit ou ameublement fixe) 2'700.- chf / m2 SP
- **Rénovations Locaux Scolaires existants**
CFC 2 (bâtiments) variable 215.- à 1850.- chf / m2 SP
Varie selon 4 degrés de rénovation (Voir Annexe 5)
L'estimation des rénovations est à prendre avec réserve pour deux raisons. Premièrement, le calcul des surfaces selon SIA 416 n'a pas pu être mené complètement (manque d'informations), il s'agit donc d'une déduction (Surfaces Utiles SU X 1.56 = ~Surf. Plancher SP). De plus, sans analyse des bâtiments il est difficile à évaluer le degré de rénovation nécessaire.
- **Aménagements extérieurs** 250.- chf / m2